

Mairie
de VEILLEINS

L'an deux mil dix-huit, le dix-huit mai, le conseil municipal de la commune de VEILLEINS, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur François d'ESPINAY ST LUC, Maire de VEILLEINS.

Date de convocation : 03 mai 2018

Nombre de conseillers en exercice : 11

Présents : François d'ESPINAY ST LUC, Maire, Yolande BRIEND, Jean-Michel MARDON, Adjoints, Jean-Loup d'ESPINAY SAINT LUC, Frédéric DEBUIRE, Jean-François RIGUIER Conseillers Municipaux

Absents excusés ayant donné procuration : Ghyslaine DOGNIN a donné procuration à M. le Maire

Absents excusés : Vincent POPINEAU, Philippe GRENON, Isabelle RIGUIER, Marie BRIEND

Secrétaire de séance : Yolande BRIEND

ORDRE DU JOUR :
(session ordinaire)

- **Approbation du précédent compte-rendu**
- **Mise à enquête publique pour la modification des tracés des chemins ruraux : l'Ardrelle – Huesserie – Fondemer – les Caboches – Otefond et aliénation d'une partie du chemin rural n° 10 « le Vivier » - délibération (annule et remplace la délibération du 12.01.2018)**
- **Demande de subvention - délibération**
- **Affaires et questions diverses**

Le précédent compte-rendu est approuvé et signé des membres présents.

DELIBERATION
2018-05.01

OBJET : MISE A ENQUETE PUBLIQUE POUR LA MODIFICATION DES TRACES DES CHEMINS RURAUX : Ardrelle – Huesserie – Fondemer – Les Caboches – Otefond ET ALIENATION D'UNE PARTIE DU CHEMIN RURAL N° 10 « LE VIVIER

Le Conseil Municipal, après avoir entendu le rappel des objectifs et les propositions de Monsieur le Maire concernant la modification des tracés des chemins ruraux : Ardrelle – Huesserie – Fondemer – Les Caboches – Otefond et l'aliénation d'une partie du chemin rural n° 10 « le Vivier,

DECIDE, à l'unanimité, de modifier les tracés des chemins ruraux : l'Ardrelle – la Huesserie – Fondemer – les Caboches – Otefond et d'aliéner d'une partie du chemin rural n° 10 « le Vivier ».

DECIDE de lancer une enquête publique qui portera sur le dossier.

DESIGNE Monsieur Yves Corbel Ingénieur divisionnaire des travaux des eaux et forêts en retraite 7 chemin des coudres 41350 Montlivault pour conduire l'enquête publique.

DELIBERATION
2018.05.02

Objet : Demande de subvention pour l'année 2018 du Centre de Formation d'Apprentis du BTP Loir et Cher

Monsieur le Maire donne lecture du courrier du Centre de Formation d'Apprentis du BTP Loir et Cher sollicitant une subvention d'un montant de 70 € pour l'accueil en formation en alternance de Monsieur DELPORTE Alexandre, domicilié sur la commune,

A l'unanimité, les membres du Conseil Municipal, donnent leur accord pour le versement d'une subvention au Centre de Formation d'Apprentis du BTP Loir et Cher d'un montant de 70 €.

Délibération
N° 2018.05.03

OBJET : RENOUELEMENT DU CONTRAT DE LA CARTE PUBLIC D'ACHAT N° 8510450009-1 SOUSCRIT AUPRES DE LA CAISSE D'EPARGNE

Vu la délibération du 23 avril 2010 portant sur la mise en place de la carte d'achat public,

Considérant qu'il convient de renouveler le contrat de la carte public d'achat n° 8510450009-1 souscrit auprès de la Caisse d'Epargne pour une durée de quatre ans soit du 15 juin 2014 au 15 juin 2018,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

DECIDE

- de renouveler le contrat de la carte public d'achat n° 8510450009-1 souscrit auprès de la Caisse d'Epargne pour une durée de quatre ans soit du 15 juin 2018 au 15 juin 2022.

AUTORISE

- Monsieur le Maire à revêtir de sa signature ledit contrat.

AFFAIRES ET QUESTIONS DIVERSES

- **SCHEMA NUMERIQUE**

Monsieur le Maire donne des explications sur l'acheminement de la fibre optique dans les habitations isolées : les propriétaires devront fournir une gaine ou des poteaux pour acheminer la fibre optiques jusqu'à la maison depuis le réseau routier départemental ou communal pour un coût identique. La prestation fera des propositions pour les travaux financés par les administrés.

- **LOGEMENT COMMUNAL – TRAVAUX DE REPRISE DU PLANCHER**

Le renforcement est terminé. La semaine prochaine, l'entreprise de plâtrerie doit intervenir pour réaliser le plafond et l'entreprise de peinture pour décoller le papier peint.

- **TRAVAUX DE CONSOLIDATION DE L'ARC TRIOMPHAL DE L'EGLISE ST MARTIN**

Accord de l'Architecte des Bâtiments de France

- **ACHAT DE LA GRANGE**

Monsieur le Maire fait part de la visite sur place de Monsieur Axel FONTAINE, architecte DPLG à la retraite. Dossier en cours.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 50.

Récapitulatif des délibérations de la séance du 18.05.2018

2018.05.01 : Mise à l'enquête publique pour la modification des tracés des chemins ruraux : Ardrelle – Huesserie – Fondemer – les Caboches – Otefond et aliénation d'une partie du CR n° 10 « le Vivier »

2018.05.02 : Demande de subvention pour l'année 2018 du Centre de Formation d'Apprentis du BTP Loir et Cher

2018.05.03 : Renouvellement du contrat de la carte d'achat public souscrit auprès de la Caisse d'Épargne
